

Conditions Générales de Vente

Nos ventes sont régies par les présentes conditions générales qui prévalent sur toutes les conditions d'achat de l'acquéreur, sauf dérogation écrite de notre part.

Le simple fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur des présentes CGV.

Lorsqu'un devis est établi par nos soins, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes CGV.

1. Commandes

Les commandes ne sont prises en comptes qu'à réception d'un document dûment et lisiblement signé et revêtu d'un cachet commercial, pour acceptation, transmis par courrier ou par email, accompagné du versement d'un acompte, sauf dérogation écrite de notre part.

2. Tarif

Nos prix sont établis suivant les tarifs planchers de nos fournisseurs.

Nos prix s'entendent « départ atelier », et seront majorés des frais de transport fixés forfaitairement.

3. Délais

Les dates de livraison ne sont données qu'à titre indicatif. Aucune annulation ni indemnité ne peut être réclamée pour retard de livraison. L'acquéreur pourra toutefois demander l'annulation de sa commande et le remboursement des acomptes versés si le matériel ne peut être livré dans les trois mois de la date convenue.

4. Livraison

En cas d'avarie ou de manque constatés à la livraison, il incombe au destinataire d'en faire mention précise sur le bon de transport et d'exercer tout recours contre le transporteur, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 3 jours, à peine de forclusion, conformément aux articles 105 et 106 du code de Commerce.

Les réclamations éventuelles devront nous être adressées par écrit dans les huit jours suivant la réception de la marchandise, et avant son utilisation.

En cas de retour de marchandise, celui-ci se fera, après notre accord, aux frais et risques de l'acquéreur.

Le retour d'un produit ne donnera lieu qu'à un échange ou à l'établissement d'un avoir.

5. Paiement

5.1. Modalités

A défaut de précisions différentes définies sur le devis ou à la confirmation de commande, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- 40% d'acompte à la commande, permettant la mise en fabrication.
- Le solde à la livraison, en contre remboursement, au comptant, net et sans escompte.

5.2. Retard ou défaut

Le défaut de paiement d'une facture à son échéance entraînera de plein droit et sans avis préalable :

- La suspension de toutes les commandes en cours

6. Garantie

Nos matériels sont garantis pendant deux années à compter de la date de livraison.

La garantie est limitée, à notre seul choix, à la remise en état ou au remplacement gratuit des matériels reconnus défectueux, elle est exclusive de tout autre dédommagement, elle ne s'applique pas en cas d'usure anormale, de négligence, de défaut d'entretien, de mauvaise utilisation, notamment en cas d'utilisation par des vents de plus de 80km/h ultime, ou d'une intervention sans notre accord.

La garantie couvre les frais de pièces et de main d'œuvre. Elle ne couvre pas les frais d'acheminement des marchandises vers nos ateliers.

Le remplacement de pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la période initiale.

En ce qui concerne les non professionnels, la présente garantie ne se substitue pas à la garantie légale prévue par les articles 1640 et suivants du Code Civil.

7. Responsabilité

La SAS LOC SPORT EVENT assure la vente et organise la livraison du matériel. Elle ne participe en aucune façon aux opérations d'installation et ne saurait donc être tenue pour responsable des conséquences de ces dernières, tant au plan de la responsabilité civile, qu'à celui des dommages pouvant survenir au matériel.

Les risques des marchandises passent à l'acheteur dès que celui-ci en prend possession.

Les marchandises, même vendues franco de port, voyagent aux risques et périls du destinataire.